

PROJET DE DÉPLACEMENTS DURABLES DU NORD-BASSIN



DOSSIER DE PRESSE

Concertation préalable avec le public

Conférence de presse du lundi 7 mai 2018

Contacts presse :

Typhaine Cornacchiari

05 56 99 65 26 - 06 18 18 22 44

typhaine.cornacchiari@gironde.fr

Laurent Gazal

05 56 99 33 59 - 06 10 78 76 02

l.gazal@gironde.fr



« Face à l'essoufflement du modèle actuel de déplacements, aucune solution miracle ne saura résoudre à elle seule les difficultés. Au contraire, seul un ensemble de propositions permettra de répondre à l'urgence et de préparer demain en accompagnant notamment les changements de comportement individuels et collectifs. C'est pour répondre à ces enjeux que le Département et ses partenaires ont souhaité mettre en œuvre une méthode de travail participative prenant en compte les attentes des acteurs locaux et des habitants. »

Jean-Luc GLEYZE, Président du Conseil départemental de la Gironde

1. LE LANCEMENT D'UNE GRANDE CONCERTATION POUR REPENSER LA MOBILITÉ AU NORD BASSIN

Le Département de la Gironde a décidé de lancer une grande concertation, associant acteurs et habitants des huit communes de la COBAN (Lège Cap-Ferret, Arès, Andernos, Lanton, Audenge, Biganos, Marcheprime et Mios), pour repenser globalement le système des mobilités sur le nord bassin. Il s'agit de répondre à une préoccupation majeure et ancienne des habitants du territoire, par une démarche participative et innovante.

Plusieurs constats témoignent aujourd'hui de la nécessité de penser globalement et durablement la mobilité sur le territoire du nord bassin d'Arcachon :

- L'attractivité limitée des modes de déplacements alternatifs à la voiture
- Les difficultés de circulation sur la voie littorale nord du bassin (RD3)
- L'insécurité des déplacements
- La nécessité de préserver l'environnement naturel exceptionnel du bassin d'Arcachon

En 2016, le Département a donc décidé de renforcer les moyens mis en œuvre pour :

- Améliorer sa connaissance du secteur (diagnostics territoriaux complémentaires)
- Poursuivre la concertation autour de la mobilité en l'élargissant à tous les acteurs pouvant être concernés
- Associer l'ensemble des collectivités compétentes sur la mobilité : les huit communes de la COBAN, la Région Nouvelle-Aquitaine, la COBAN et le Syndicat mixte du Bassin d'Arcachon Val de l'Eyre (SYBARVAL)

En 2017, le Département a sollicité la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) pour la désignation d'un ou une garant.e et lancé une phase préparatoire à la concertation avec les acteurs du territoire.

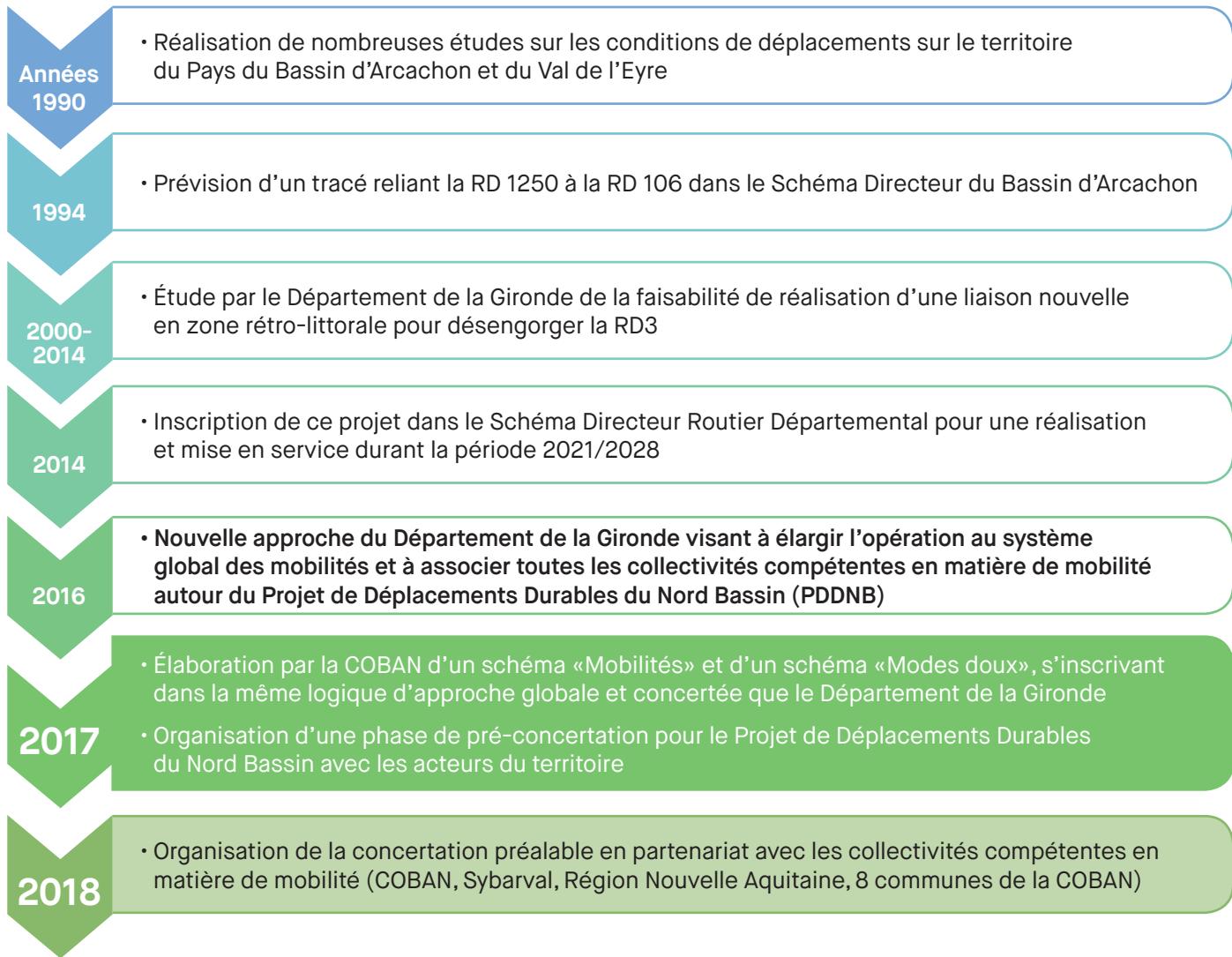
QUELQUES CHIFFRES

La mobilité au nord bassin, c'est :

- Un réseau routier très utilisé et une forte dépendance à la voiture : **70%** des déplacements des ménages et **85%** des déplacements domicile-travail effectués en voiture
- **Plus d'1 million de voyageurs par an** au total pour les gares SNCF du nord bassin (Marcheprime et Biganos) mais une connexion aux transports collectifs, des conditions de stationnement (vélos, voitures) et une intermodalité perfectibles
- **10 aires de covoiturage en service**, et bientôt 3 de plus en 2018
- **2 lignes de bus TransGironde** (601 et 610)
- **50 kilomètres de pistes cyclables départementales** (itinéraires 802 et 804) mais des conflits d'usages avec les autres modes de déplacements
- **17% d'accidents mortels sur les routes**, contre 4% pour le reste de la Gironde
- **12 000 à 16 000 véhicules par jour sur la RD3**, axe très fréquenté et particulièrement accidentogène
- **128 carrefours et plus de 150 passages piétons** sur la RD3 entre Arès et Biganos, pour une vitesse limitée à 50 km/h sur 80% du linéaire

LES MOBILITÉS SUR LE NORD BASSIN : UNE PROBLÉMATIQUE ANCIENNE

Si les besoins en matière de mobilité sur le nord bassin sont anciens, cette question a longtemps été appréhendée pour un seul mode de déplacement : la voiture. Depuis les années 1990, plusieurs analyses, études et projets ont été engagés mais finalement non concrétisés.



UNE PHASE DE PRÉ-CONCERTATION AVEC LES ACTEURS DU TERRITOIRE

Entre octobre 2017 et janvier 2018, plus d'**une centaine d'acteurs publics, socio-économiques et associatifs du territoire** ont participé à une phase de pré-concertation qui, suite à **9 ateliers thématiques**, a permis de faire ressortir les principaux enjeux à prendre en compte pour l'élaboration du projet, ainsi que d'envisager différentes réponses pour faire évoluer le système des mobilités existant. **Les 3 scénarios proposés découlent de cette phase de pré-concertation.**

2. LES 3 SCÉNARIOS SOUMIS À LA CONCERTATION

Le projet de déplacements durables du nord bassin est porté par l'ensemble des collectivités locales compétentes en matière de mobilité sur le territoire : Département de la Gironde, Communauté d'agglomération du Bassin d'Arcachon Nord (COBAN), Syndicat du Bassin d'Arcachon Val de L'Eyre (SYBARVAL), Région Nouvelle-Aquitaine, communes de Lège Cap-Ferret, Arès, Andernos-les-Bains, Lanton, Audenge, Biganos, Marcheprime et Mios.

Il fait l'objet d'une méthode de travail participative et d'une concertation préalable du 14 mai au 30 juin 2018, que le Département de la Gironde a souhaité mettre en œuvre et porter, associant les acteurs et le public à une réflexion globale sur le système des mobilités du territoire.

Dans le cadre de la concertation préalable, trois scénarios sont soumis à débat et propositions afin que les habitants participent à l'élaboration de la décision. Ces scénarios ont été conçus sur la base :

- De la phase de pré concertation et des ateliers organisés avec les acteurs du territoire fin 2017
- Des études de diagnostic (déplacements, environnement, milieux naturels) réalisées en 2017
- Des schémas « mobilités » et « modes doux » élaborés par la COBAN et approuvés le 13 février 2018

Un socle commun d'actions issues des schémas « Mobilités » et « Modes doux » de la COBAN fonde le contenu des trois scénarios proposés au débat. Il comprend notamment :

- **L'incitation et l'accompagnement à la mise en œuvre de plans de mobilité autour des pôles générateurs de déplacements** (établissements scolaires, zones d'activité, établissements administratifs, etc.)
- **Le développement d'une fonction de conseil en mobilité** assortie de la création d'une plateforme d'information mobilité et d'une politique de sensibilisation et de communication autour des offres de mobilités
- **L'amélioration de l'offre existante en transports collectifs** par une adaptation du fonctionnement de la ligne TransGironde n°610 (boucles ou segments) et du Transport à la demande (TAD)
- **Le renforcement des pôles d'échanges existants de Marcheprime et Biganos** (signalétique, billetterie, parcs de stationnement deux-roues sécurisés, ...) ainsi que des points d'arrêts des transports en commun
- **La réalisation d'aménagements de sécurité** afin d'améliorer les conditions de déplacement des cyclistes et des piétons en cohérence avec le schéma intercommunal des modes doux
- **L'implantation de 5 carrefours de mobilité** (ou lieux de connexion) entre les différents modes de déplacements dans les centres urbains afin d'assurer une meilleure intermodalité (transports en commun, co-voiturage, vélo, marche, etc.)
- **La mise en œuvre d'une gouvernance partagée de la mobilité au niveau de la COBAN** puis, une réflexion concernant l'extension de cette compétence au niveau du Pays Barval

Toutefois, la bonne réalisation des actions décidées par la COBAN est en grande partie conditionnée par un délestage (apaisement) de la RD3 au profit des modes de déplacement alternatifs à la voiture individuelle.

SCÉNARIO N°1

Un projet de moindre coût et de moindre impact environnemental



► Socle commun d'actions issues des schémas « mobilités » et « modes doux » de la COBAN :

- Mise en œuvre d'une gouvernance partagée de la mobilité au niveau de la COBAN
- Incitation et accompagnement à la mise en œuvre de plans de mobilité
- Création d'une plateforme d'information sur la mobilité
- Renforcement des pôles d'échanges existants de Marcheprime et Biganos
- Amélioration des transports collectifs existants (ligne Transgironde n°610, Transport à la demande)
- Implantation de 5 carrefours de mobilité dans les centres urbains de Lège, Andernos, Lanton, Audenge et Mios, pour une meilleure connexion entre les modes de déplacements

- + Création de 2 bretelles de liaison routière à Blagon (RD106/RD5) et Marcheprime (RD5/RD1250)

SCÉNARIO N°2

Un projet qui améliore l'attractivité des transports en commun et conduit à un début d'apaisement de la RD3



► Socle commun d'actions

► Création de 5 pôles d'échanges secondaires en retrait des secteurs urbanisés

► Liaisons entre les centres urbains et les pôles d'échanges secondaires par navettes et pour les piétons et cyclistes

► Aménagements de sécurité pour les piétons et cyclistes, et développement des liaisons cyclables intercommunales

- + Poursuite de la transformation de la RD3 en voie urbaine

- + Transformation des pistes forestières 209/210 en voie routière de délestage pour capter 15 à 25% du trafic de la RD3

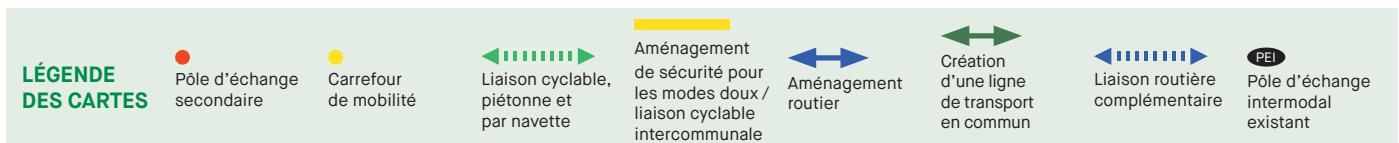
- + 2 liaisons routières complémentaires possibles : contournement de Lège au nord, et liaison avec l'échangeur n°1 de l'A660 au sud

SCÉNARIO N°3

Un projet qui priviliege les modes doux et assure un apaisement renforcé de la RD3



- ▶ Socle commun d'actions
- ▶ Création de 5 pôles d'échanges secondaires en arrière des secteurs urbanisés
- ▶ Liaisons entre les centres urbains et les pôles d'échanges secondaires par navettes et pour les piétons et cyclistes
- ▶ Aménagements de sécurité pour les piétons et cyclistes, et développement des liaisons cyclables intercommunales
- + Poursuite de la transformation de la RD3 en voie urbaine avec des zones de circulations apaisées
- + Création d'une nouvelle ligne de bus interurbaine en connexion avec le pôle intermodal de Marcheprime
- + Priorisation des transports en commun aux carrefours avec évolution vers un fonctionnement partiel de type transport en commun en site propre
- + Utilisation des emprises d'une ligne RTE pour la création d'une voie rétro-littorale afin de capter 25 à 35% du trafic de la RD3
- + 2 liaisons routières complémentaires possibles : contournement de Lège au nord, et liaison avec l'échangeur n°1 de l'A660 au sud



3. UNE DÉMARCHE DE CONCERTATION VOLONTAIRE ET PARTICIPATIVE

La concertation préalable sur le projet de déplacements durables du nord bassin d'Arcachon vise à informer le public sur les données du projet, à recueillir les observations qu'il suscite et à faire émerger des propositions pour l'enrichir. Elle se déroulera entre le 14 mai et le 30 juin 2018.

La concertation doit permettre :

- D'informer sur le projet (objectifs et caractéristiques, avancée des études, scénarios soumis à la concertation)
- D'organiser le partage d'informations et l'écoute des avis exprimés
- De recueillir, tout au long des études, des avis sur l'opportunité du projet, ses enjeux socio-économiques, ses impacts sur l'environnement et l'aménagement du territoire
- D'associer le public à l'élaboration du projet
- De faire connaître les décisions prises sur le projet afin de favoriser la participation des acteurs et du public

L'ORGANISATION DE LA CONCERTATION

Pour permettre au public de s'informer et de contribuer à ce projet, **15 temps de concertation** seront organisés :



Durant toute la période de la concertation, le public peut formuler ses avis, questions et propositions :

- **Auprès de la garante, par voie électronique ou postale :**
 - helene.sarriquet@garant-cndp.fr
 - Département de la Gironde – Direction des Infrastructures – à l'attention de Madame Hélène Sarriquet – Garante de la concertation pour le PDDNB – Esplanade Charles de Gaulle – 33074 Bordeaux Cedex
- **Via une rubrique participative sur le site du Département : gironde.fr**
- **Sur les registres** dans chaque mairie du territoire (Lège-Cap-Ferret, Arès, Andernos-les-Bains, Lanton, Audenge, Biganos, Mios, Marcheprime)
- **Via un questionnaire** mis à disposition du public en version papier dans les mairies du territoire et en version numérique sur la page dédiée au projet du site gironde.fr

UNE CONCERTATION VOLONTAIRE ACCOMPAGNÉE PAR LA COMMISSION NATIONALE DU DÉBAT PUBLIC

Le Département de la Gironde a volontairement saisi la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) sur le projet en août 2017. La CNDP a nommé Madame Hélène Sarriquet garante de la concertation préalable et Monsieur Jean- Marc Rebière en appui.

La garante a pour mission de veiller à la sincérité et au bon déroulement de la concertation dans le respect des règles du Code de l'environnement : transparence de l'information, expression de tous et écoute mutuelle. Elle n'émet pas d'avis sur le fond du projet mais facilite le dialogue entre tous les acteurs de la concertation. Elle est chargée de veiller à ce que la concertation permette au public de présenter ses observations et contre-propositions, et de participer ainsi à l'élaboration du projet.

« La place du public et des citoyens dans le processus d'élaboration d'un projet est une question posée depuis un certain nombre d'années, en France mais également au niveau international. Avec l'expérience, on s'aperçoit que dans les procédures participatives les plus formalisées, l'intervention d'un tiers extérieur permet de garantir à chacun sa place dans le débat et dans la concertation. C'est le rôle du garant, qui permet d'assurer un dialogue de qualité. »

Hélène SARRIQUET, Garante de la concertation préalable sur le projet de déplacements durables du nord bassin nommée par la Commission nationale du débat public

4. LE CALENDRIER DU PROJET

- **2^{ème} trimestre 2018 :** concertation préalable sur les différents scénarios en vue du choix d'un scénario
- **3^{ème} trimestre 2018 :** bilan de la concertation :
 - Bilan de la garante de la concertation restituant le déroulement de la concertation
 - Rapport des porteurs de projet synthétisant les avis, observations, propositions des participants et les enseignements qu'ils tirent de la démarche. Dans un délai de deux mois à compter de la publication du bilan de la garante, ils communiqueront également sur les mesures qu'ils jugeront nécessaires de mettre en place pour tenir compte des enseignements tirés de la concertation.
- **4^{ème} trimestre 2018** choix par le Département de la Gironde et les collectivités partenaires d'un scénario

